

CIRCULAIRE N° 43 DU 18 OCTOBRE 2024

Aux Présidents de Ligues
Présidents de Comités départementaux pour transmission aux clubs

De Jean-Marie Bellicini - Philippe Pellois

Copie Comité Directeur
Souâd Rochdi
Patrick Ranvier

OBJET : **CHAMPIONNATS DE FRANCE DE CROSS-COUNTRY 2025**
- CHALLANS 1er & 2 MARS 2025
TABLEAUX DU NOMBRE D'ÉQUIPES ET D'INDIVIDUELS
QUALIFIES & RELAIS CROSS

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez dans les annexes ci-jointes :

- le tableau du nombre d'individuels, d'équipes et de relais qualifiés par demi-finale aux Championnats de France ;
- le tableau du quota par ligue pour le relais cross ;
- les modes de calcul.

Recevez, Mesdames, Messieurs, nos cordiales amitiés sportives,



Jean-Marie BELLICINI
SECRETAIRE GENERAL



Philippe PELLOIS
PRESIDENT DE LA CNR

CROSS COUNTRY SAISON 2024/2025

NOMBRE D'EQUIPES QUALIFIEES PAR DEMI-FINALE AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

HOMMES					DEMI-FINALES	FEMMES			
M1&+	Elite	CC	U20	U18		Elite	CC	U20	U18
3	2	3	3	3	HAUTS DE FRANCE	3	2	2	3
2	2	3	5	3	GRAND EST BOURGOGNE FRANCHE COMTE	4	2	4	5
3	5	4	4	3	AUVERGNE RHONE ALPES	7	6	6	4
3	4	4	2	4	OCCITANIE	3	2	2	4
3	3	4	2	3	NOUVELLE AQUITAINE	2	3	3	2
5	4	3	3	3	CENTRE PAYS DE LA LOIRE	4	2	3	3
7	5	5	6	4	BRETAGNE NORMANDIE	4	5	4	4
3	4	4	5	6	ILE DE FRANCE	3	6	6	3
3	3	2	2	3	PACA CORSE	2	4	2	4
32	32	32	32	32	TOTAL	32	32	32	32

**NOMBRE D'INDIVIDUELS QUALIFIES PAR DEMI-FINALE
AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE**

HOMMES						DEMI-FINALES	FEMMES					
M1&+ +	TC élite	U23 élite	Cc	U20	U18		M1&+ élite	TC élite	U23 élite	Cc	U20	U18
14	13	10	13	20	21	HAUTS-DE-FRANCE	9	11	10	18	20	17
21	19	13	18	29	29	GRAND-EST BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	10	16	14	20	28	34
27	32	11	29	38	35	AUVERGNE RHONE- ALPES	16	31	17	34	38	26
22	23	9	17	18	30	OCCITANIE	12	16	9	10	19	26
21	19	8	17	21	21	NOUVELLE-AQUITAINE	11	14	8	16	24	26
39	27	15	23	26	28	CENTRE PAYS DE-LA-LOIRE	12	22	10	16	26	31
43	28	15	29	39	28	BRETAGNE NORMANDIE	12	20	14	26	36	35
30	33	10	31	33	37	ILE-DE-FRANCE	12	25	11	36	29	28
26	12	9	16	17	14	PACA CORSE	8	10	9	17	18	20
243	206	100	193	242	243	TOTAL	102	165	102	193	238	243

HOMMES						Tableau pour exemple	FEMMES					
M1 &+	TC	U23	Cc	U20	U18		M1 &+	TC	U23	Cc	U20	U18
21	11	9	20	15	25	HAUTS-DE-FRANCE	9	10	6	14	21	15

Dans les deux cross longs des demi-finales, après avoir procédé à l'extraction des qualifiés par équipes, l'extraction des qualifiés individuels aux Championnats de France se fera de la façon suivante :

Exemple : Cross long femmes (élite)

Si la demi-finale a un quota de 6 U23, 9 M1 &+ et 10 TC.

- 1- Mettre les "qe" sur le classement
- 2- Mettre les "qi" pour les 6 premières espoirs (non "qe")
- 3- Mettre les "qi" pour les 9 premières M1 ou M2 ou M3.... (non "qe")
- 4- Partir du début du classement et, sans s'occuper des catégories, mettre un "qi" aux 10 premières du classement avec la colonne qualif vide.

Tableau du quota par Ligue - Championnats de France de cross-country de relais 2025

LIGUE D'ATHLETISME D'AUVERGNE RHONE-ALPES	RELAIS TC	5
LIGUE D'ATHLETISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DE BRETAGNE	RELAIS TC	5
LIGUE D'ATHLETISME DE CENTRE VAL-DE-LOIRE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DE CORSE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DU GRAND-EST	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DES HAUTS-DE-FRANCE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME D'ILE-DE-FRANCE	RELAIS TC	6
LIGUE D'ATHLETISME DE NORMANDIE	RELAIS TC	3
LIGUE D'ATHLETISME DE NOUVELLE-AQUITAINE	RELAIS TC	4
LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE	RELAIS TC	4
LIGUE D'ATHLETISME DES PAYS DE-LA-LOIRE	RELAIS TC	4
LIGUE D'ATHLETISME DE PROVENCE-ALPES COTE-D'AZUR	RELAIS TC	3

49

LIGUE D'ATHLETISME D'AUVERGNE RHONE-ALPES	RELAIS U20	4
LIGUE D'ATHLETISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE BRETAGNE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE CENTRE VAL-DE-LOIRE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE CORSE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DU GRAND-EST	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DES HAUTS-DE-FRANCE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME D'ILE-DE-FRANCE	RELAIS U20	4
LIGUE D'ATHLETISME DE NORMANDIE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE NOUVELLE- AQUITAINE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME D'OCCITANIE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DES PAYS DE-LA-LOIRE	RELAIS U20	3
LIGUE D'ATHLETISME DE PROVENCE-ALPES COTE-D'AZUR	RELAIS U20	3

41

Calculs des quotas

Qualifications par équipes

Chaque demi-finale aura 2 équipes de qualifiées. Le nombre d'équipes ainsi qualifiées sera augmenté du nombre d'équipes classées dans les 14 premières des Championnats de France de l'année précédente dans la catégorie correspondante.

Qualifications à titre individuel

Sont considérés comme participants à titre individuel lors des demi-finales, les athlètes qui sont :

- soit ressortissants d'un club n'ayant pas d'équipe qualifiée aux Championnats de France ;
- soit ressortissants d'un club ayant une équipe qualifiée aux Championnats de France mais ne faisant pas partie des athlètes classés dans cette équipe (6 athlètes).

Chaque demi-finale aura automatiquement 5 qualifié(e)s individuels(les), augmentée du nombre d'athlètes classé(e)s dans les 180 premiers des Championnats de France de l'année précédente, dans la même catégorie, sauf pour le Cross court des féminines et des masculins ainsi que pour les U20 féminins où les 130 premiers sont pris en compte.

Nota : les athlètes étrangers, régulièrement qualifiés pour un club, ne doivent pas être défalqués ; ces chiffres s'entendent français et étrangers confondus.

Il n'y aura plus de repêchage à la suite de défections d'athlètes qualifiés individuellement à l'issue des demi-finales.

Cependant, chaque demi-finale, comme définie dans le tableau ci-dessus, se verra octroyer 2 athlètes supplémentaires par course, par catégories et par sexe.

Le tableau ci-dessus en tient compte.

Relais

Qualifications

Le nombre d'équipes qualifiées pour 2025 (sur la base de calcul de 40 pour la course TC et de 30 pour les U20) pondéré de + 1 équipe par ligue sera de :

- 49 équipes pour la course TC,
- 41 équipes pour la course U20.

Chaque ligue disposera d'un nombre d'équipes qui sera déterminé en fonction du résultat des Championnats de France de l'année N-1 pour les épreuves classiques.

Rappel

Conformément à la réglementation des championnats running, seules les équipes qui auront acquis leur qualification lors des épreuves de qualification organisées par chaque ligue d'appartenance des clubs pourront s'engager.

Pour la course TC

Chaque ligue aura un nombre de relais qualifiés proportionnellement au nombre de ses arrivants lors des derniers Championnats de France des catégories U18 à masters (le nombre sera arrondi), avec un minimum de 2 relais par ligue.

Exemple : l'année N-1 la ligue X avait 306 arrivants sur 3256 athlètes, soit 9.4% des arrivants. La ligue X aura 9.4% de qualifiés parmi les 30 équipes, soit 2.84 arrondis à 3 équipes.

Pour les U20

Chaque ligue aura un nombre de relais qualifiés proportionnellement au nombre de ses arrivants lors des derniers Championnat de France sur les courses U18, U20, (le nombre sera arrondi), avec un minimum de 2 relais par ligue.